

A envoyer par courrier avec votre règlement à l'ordre de "Artisanat, Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville"

BP 23 - Hauteville-Lompnes - 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

ou à remettre à Carine Pelillo (Caveau Pelillo Vins), **Maël Burdet** (Prêt-à-porter Drhouin-Burdet) **ou Isabelle Castella** (Casino d'Hauteville).

Vous avez une question ?

Isabelle Castella - Co-présidente - 06 32 68 71 41 - contact.uc01110@gmail.com

DATE À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ RÉCUPÉRER VOS CHÈQUES CADEAUX :

Au plus tôt : **Au plus tard :**
(15 jours après réception du bon de commande et du règlement intégral. Délai non contractuel en fonction de la période de commande)

ADRESSE DE FACTURATION :

Entreprise :

Nom & Prénom : **Adresse :**

.....

Code Postal :

Tel : **Ville :**

E-mail :@.....

INFORMATIONS CHÈQUES CADEAUX

Date de début de validité :

Nombre de chèques-cadeaux de 10 € :

Total Euros : €

EVENEMENTS URSSAF :

.....

Événement URSSAF : plafond 2022 = 171 € par événement et par ayant droit conformément à la réglementation. Pour les commandes liées à vos oeuvres sociales (événement URSSAF), la mention de l'événement est obligatoire sur le bon de commande.

Evènements URSSAF

- Fête des Mères et Pères
- Mariage / PACS
- Médaille du Travail
- Naissance / Adoption
- Noël des Adultes
- Noël des Enfants (- de 16 ans)
- Rentrée scolaire (- de 26 ans)
- Retraite
- Sainte Catherine
- Saint Nicolas

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Pas de carburant**
- **Pas de produit alimentaire** (sauf produits alimentaires courants dits de luxe ou à caractère festif).
- **Dans la limite de 3000 €**
- **Sous réserve de conditions spécifiques** à voir chez chaque adhérent

LISTE DES ADHÉRENTS ACCEPTANT LES CHÈQUES CADEAUX CI-JOINT